

Compte-rendu

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Compte-rendu de la réunion du Comité CSÉHDAA tenue le 12 avril 2021 en visioconférence avec la plateforme Microsoft Teams.

Sont présents :

Monsieur David Bordeleau Membre parent **Madame Chantale Forgues** Membre parent Madame Pascale Fournier Membre parent Madame Marilyne Morin Membre parent Madame Mélanie Valiquette Membre parent Madame Vanessa Verret Membre parent Madame Nathalie Huchette Direction d'école Madame Dominique Auger Organisme extérieur Madame Catherine Camerlain Personnel enseignant Madame Mylène Patino Personnel enseignant Madame Marjolaine Farmer Personnel professionnel Madame Cindy Dubuc Représentante de la direction générale Madame Jessica Martineau Secrétaire

Sont absents:

Monsieur Dany L'Abbée
 Madame Cindy Rossignol
 Personnel de soutien
 Membre parent

Assiste également à cette séance :

• Madame Nathalie McDuff, directrice du Service des ressources éducatives

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint à 19h22. En l'absence de notre présidente, Madame Cindy Dubuc ouvre la réunion.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Chantale Forgues et appuyé par madame Vanessa Verret d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 15 février 2021
- 4. Suivis
 - 4.1. Néant
- 5. Point d'information
 - 5.1. Présentation de la nouvelle politique EHDAA
- 6. Point de décision
 - 6.1. Néant
- 7. Correspondance
- 8. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents
- 9. Parole aux membres
- 10. Parole au public
- 11. Levée de la séance

3 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15 FÉVRIFR 2021

Il est proposé par madame Catherine Camerlain et appuyé par madame Mélanie Valiquette d'adopter le compte rendu de la rencontre du 15 février 2021, tel que rédigé.

4 SUIVIS

Néant

CCSEHDAA 2|5

5 POINT D'INFORMATION

5.1 Présentation de la nouvelle politique EHDAA

Madame Nathalie McDuff, directrice du Service des ressources éducatives, et madame Cindy Dubuc présentent la politique relative à l'organisation des services aux élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation.

Pour une 2^e année, le comité de réflexion sur une nouvelle offre de service aux élèves HDAA poursuit ses travaux. Ce comité formé d'enseignants, de professionnels, de personnel de soutien, de directions et de directions adjointes s'est réuni pour travailler d'abord sur la révision de la politique EHDAA. Le comité poursuivra ces travaux, voici le calendrier :

2020-2021: Révision et consultation sur la politique EHDAA

Réflexion au regard d'une nouvelle offre de services EHDAA et d'une

répartition différenciée des ressources

2021-2022: Application de la nouvelle politique EHDAA

Poursuite des travaux au regard d'une nouvelle offre de services EHDAA

2022-2023 : Consultation sur le projet de nouvelle offre de services EHDAA en lien avec

l'actualisation de la politique EHDAA adoptée en 2020-2021

2023-2024 : Application de la nouvelle offre de services EHDAA.

Les principes directeurs de la politique EHDAA sont brièvement résumés ci-dessous. La politique complète sera disponible sur le site Internet du CSSP lorsqu'elle sera officiellement adoptée par le CA.

- L'élève est au cœur de nos décisions.
- Développer le plein potentiel de tous.
- La réussite peut se traduire différemment selon les capacités de l'élève.
- La réussite de tous est une responsabilité partagée.
- La collaboration est la clé du succès, particulièrement pour les élèves EHDAA.
- Agir en prévention.
- Utilisation du modèle RAI, une approche par besoin.
- Un continuum souple et varié de services.
- S'assurer de répondre aux besoins de l'élève, peu importe où il est (classe ordinaire, service intermédiaire, classe d'enseignement spécialisé).
- Ne pas voir la classe d'enseignement spécialisé comme une finalité, elle fait partie du continuum de services, pour certains élèves, elle sera un passage, pour d'autres, elle sera le lieu de scolarisation à privilégier.

CCSEHDAA 3|5

- La classe d'enseignement spécialisé assure, elle aussi, la réussite des élèves; la formation continue du personnel permet de maintenir l'expertise de l'équipe.
- Les transitions sont soignées pour permettre aux élèves de s'adapter à leur nouvel environnement.
- L'intégration et l'inclusion sont favorisées en respectant les capacités et les besoins de l'élève et en s'assurant de développer son plein potentiel.

6 POINT DE DÉCISION

Néant

7 CORRESPONDANCE

Il n'y a pas eu de correspondance.

8 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Des formations sont offertes par le Comité de parents, mais les membres sont déçus du faible nombre d'inscriptions à celles-ci.

Dû à un changement d'horaire, monsieur Bordeleau ne sera plus en mesure d'être le représentant du CCSEHDAA au Comité de parents. Si aucun autre membre est disponible et volontaire, il est proposé d'alterner les présences aux rencontres afin de répartir la tâche.

9 PAROLF AUX MEMBRES

Aucun membre ne souhaite prendre la parole.

10 PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

CCSEHDAA 4|5

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h23, il est proposé par monsieur David Bordeleau et appuyé par madame Marilyne Morin de lever la séance.

La prochaine rencontre aura lieu le 10 mai 2021 en visioconférence avec la plateforme Teams, à 19 h 15.

Jessica Martineau Cindy Rossignol
Secrétaire Présidente du CCSEHDAA

CCSEHDAA 5|5